



Rôles et responsabilités des membres du conseil d'administration

Qui nous sommes :

Organisme sans but lucratif, administré par un conseil d'administration constitué de bénévoles qui représentent les diverses collectivités de Simcoe Nord Muskoka. Nous avons pour politique de réunir une représentation égale des populations locales Premières Nations, Métis et Inuit (PNMI), francophone ainsi qu'anglophone et autres. Cette structure garantit que le CSC CHIGAMIK CHC représente les collectivités qu'il dessert, est adapté à la culture et réussit à accomplir sa mission. En tant que membre du conseil d'administration de CHIGAMIK, vous appartenez à l'un des trois caucus correspondant à la communauté que nous desservons : autochtone, francophone et ouvert.

Votre engagement :

- Participation à neuf réunions ordinaires du conseil d'administration par année (janv. fév. mars. avr. mai. juin. sept. oct. nov.) qui se déroulent en soirée le troisième mardi du mois en question.
- Participation à l'assemblée générale annuelle qui se tient tous les ans, le troisième mardi de septembre.
- Les membres doivent siéger à au moins un sous-comité du conseil d'administration.
 - **Comité chargé de la qualité** : se réunit (en personne ou virtuellement) quatre fois par année, le premier lundi du mois (fév. mai. sept. nov.)
 - **Comité de gouvernance** : se réunit (en personne ou virtuellement) six fois par année, le premier jeudi du mois (janv. mars. mai. juil. sept. nov.)
- Participation aux réunions de caucus au moins deux fois par année.
- Le mandat des membres du conseil d'administration est de trois ans qui peut être prolongé jusqu'à un maximum de six ans, soit deux mandats consécutifs.

Dates et heures des réunions :

- Le repas est fourni à 17 h 30, avant le début de chaque réunion du conseil d'administration.
- Les réunions du conseil d'administration commencent à 18 h précises et durent environ deux heures.
- On s'attend à ce que les membres du conseil d'administration soit présents à toutes les réunions pour garantir le quorum; toutefois, moyennant un avis approprié à la présidence du conseil, un membre peut présenter ses excuses.
- On encourage les membres du conseil d'administration à se présenter en personne, toutefois on peut accommoder la participation virtuelle.
- L'assemblée générale annuelle (AGA) se tient de 16 h à 17 h 30, immédiatement suivi d'une réunion ordinaire du conseil d'administration.

Notre façon d'appuyer votre succès :

- Les membres du conseil d'administration sont jumelés à un mentor de leur caucus en vue de les appuyer et de répondre à toute question.

Mission : Offrir des programmes et des services holistiques adaptés à la culture pour doter nos collectivités des outils nécessaires à atteindre la santé et le mieux-être optimaux grâce à la sensibilisation, à la promotion de la santé et à la prévention des maladies. **Vision** : Enrichir la qualité de vie et le bien-être dans la collectivité en encourageant l'innovation, en faisant preuve de leadership, en assurant la prestation de soins exceptionnels et en cultivant les partenariats avec les groupes et les personnes que nous desservons.

- La formation et l'orientation du conseil d'administration sont assurées par le mentor attribué et la direction générale dans les 30 jours qui suivent l'élection au conseil d'administration (aperçu de la gouvernance, Share Point, règlements internes, etc.).
- Les trousseaux de réunion du conseil sont téléchargés sur Share Point la semaine avant la réunion du conseil d'administration.

***Mission :** Offrir des programmes et des services holistiques adaptés à la culture pour doter nos collectivités des outils nécessaires à atteindre la santé et le mieux-être optimaux grâce à la sensibilisation, à la promotion de la santé et à la prévention des maladies. **Vision :** Enrichir la qualité de vie et le bien-être dans la collectivité en encourageant l'innovation, en faisant preuve de leadership, en assurant la prestation de soins exceptionnels et en cultivant les partenariats avec les groupes et les personnes que nous desservons.*